

CONSEIL MUNICIPAL

Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Ouidad Benabbou et son fils Mohammad Essifer se sont vus remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles jalonnent leur demande de naturalisation. Le 19 juin 2018, le Conseil municipal de Saint-Imier leur a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 8 janvier dernier, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de les compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces nouveaux concitoyens.

(cm)

Saint-Imier, le 30 janvier 2019